



**PROGRAMME DE VEILLE 2025 DE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE
SUR LES SOCIÉTÉS DU SBF 120**

ALERTE N° 29 CONCERNANT SPIE SA

Cette analyse est plus particulièrement destinée aux responsables de l'exercice des droits de vote dans les sociétés de gestion et/ou aux correspondants « gouvernement d'entreprise » de l'AFG.

L'AFG, qui a publié la version 2025 de ses « Recommandations sur le gouvernement d'entreprise », alerte sur les résolutions des assemblées générales des sociétés du SBF 120 contraires à ce code de gouvernement d'entreprise dans le cadre de son programme de veille. Ces analyses ne constituent en aucune manière des conseils en vote. Nous vous rappelons par ailleurs que l'exercice des droits de vote attachés aux titres figurant à l'actif des OPC s'inscrit dans la politique d'engagement actionnarial des sociétés de gestion.



SPIE SA

DATE DE L'ASSEMBLEE GENERALE : 30 AVRIL 2025

RESOLUTIONS CONCERNEES PAR LES RECOMMANDATIONS DE L'AFG

- **RESOLUTION 18 : Attribution d'actions gratuites**

Analyse

Résolution autorisant l'attribution d'actions gratuites à hauteur de 0,5% du capital.

Les critères de performance susceptibles de conditionner l'attribution d'actions gratuites n'étant mentionnés ni dans la résolution ni dans les documents d'information des actionnaires pour l'assemblée générale, cette résolution n'est pas conforme aux recommandations de l'AFG.



Référence

Extrait des Recommandations sur le gouvernement d'entreprise AFG version 2025 : II-C 4-2

Les résolutions destinées à autoriser l'attribution d'actions gratuites à des salariés et/ou mandataires sociaux doivent intégrer des critères de performance explicites sur la base desquels seront attribuées lesdites actions afin que l'actionnaire puisse apprécier leur potentiel dilutif en conséquence.

Ces critères pourront être mentionnés dans la résolution ou dans les documents mis à disposition des actionnaires en vue de l'assemblée générale.

- **RESOLUTION 19 : Modification statutaire concernant les droits de vote doubles**

Analyse

La résolution propose de modifier, et non de supprimer, l'article 11 des statuts concernant les droits de vote double attribués à l'issue d'une détention d'actions au nominatif de 2 ans.

Référence

Extrait des recommandations sur le gouvernement d'entreprise AFG version 2025 : Titre I-B-4

L'AFG est favorable au principe « une action une voix ».

La pratique des droits de vote doubles et/ou multiples peut conduire à permettre avec une détention minoritaire de titres d'accéder au contrôle d'une société, susceptible d'entraîner des abus provenant de la dichotomie entre le pouvoir actionnarial et le risque économique, conduire à l'enracinement des dirigeants ou s'assimiler à une mesure anti-OPA.

L'AFG souligne le risque que les droits de vote double et/ou multiple soient préjudiciables à la fois au niveau de l'entreprise et sur l'attractivité des investissements.



GOUVERNANCE

1. Composition du conseil d'administration de SPIE SA

Le conseil d'administration de SPIE SA comportera, à l'issue de l'assemblée générale 87,5% de membres libres d'intérêts hors représentants des salariés, en conformité avec les recommandations de l'AFG (dans l'hypothèse où les résolutions correspondantes seraient acceptées.)



Présenté	Nom	Affiliation	Qualif AFG	Taux de présence	Genre	Age	Nat	Durée	Fin du mandat	Nombre mandats		Comités		
										DG	Ad	Audit	Nom	Rem
	Gauthier Louette	PDG	Non libre d'intérêts	100%	M	63	FR	14	2026	1	0			
<input checked="" type="checkbox"/>	Patrick Jeantet	Administrateur référent	Libre d'intérêts	100%	M	65	FR	4	2029	0	1		P	P
	Michael Kessler	Représentant des salariés	Non libre d'intérêts	100%	M	60	DE	5	2028	0	1			
	Jérôme Nier	Représentant des salariés	Non libre d'intérêts	100%	M	52	FR	4	2027	0	1		M	M
<input checked="" type="checkbox"/>	Bertrand Finet	Représentant d'actionnaire	Non libre d'intérêts	100%	M	59	FR	8	2026	0	1			
	Gabrielle van Klaveren-Hessel	Représentant des salariés actionnaires	Non libre d'intérêts	91,6%	F	63	NL	9	2027	0	1	M		
	Christopher Delbruck		Libre d'intérêts	100%	M	58	DE	3	2026	0	1	M		
	Geertrui Schoolenberg		Libre d'intérêts	100%	F	66	FR	4	2026	0	4			
	Regine Stachelhaus		Libre d'intérêts	100%	F	69	DE	11	2026	0	2		M	M
<input checked="" type="checkbox"/>	Sandrine Téran		Libre d'intérêts	100%	F	57	FR	4	2029	0	2	P		
<input checked="" type="checkbox"/>	Mariel Von Schumann		Libre d'intérêts	Nouveau	F	64	DE	Nouveau	2029	0	2			
<input checked="" type="checkbox"/>	Carole Le Gall		Libre d'intérêts	Nouveau	F	54	FR	Nouveau	2029	0	2			

2. Spécificités

- Les statuts de la société SPIE SA comportent des actions à droit de vote double sous condition de détention de deux ans.
- La société ne se conforme pas aux recommandations de l'AFG qui préconisent l'existence de deux comités distincts de rémunération et de sélection.
- Comité d'audit et comité des nominations-rémunérations intégrant un représentant des salariés actionnaires.



Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes sentiments distingués.

Jérôme ABISSET



